

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NEOUX

Délibération 2024/08

Portant sur l'attribution d'une subvention

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 10	- Exprimés : 9
- Présents : 9	- Pour : 9
- Représentés : 1	- Contre : 0
- Votants : 9	- Abstention : 0

Date de la convocation : 16/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le vingt-et-un du mois de mars, à 20h00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de Pascal Mérigot

Présents : CHAZAL Michel, FONTY Éric, FOURNET Denis, MERIGOT Pascal, MUNNÉ Sylvie, LANNEAU Guy, VAISSET Frédéric, MILLET Sandra, MERIGOT Sylvie, CARNEIRO EMILIE

Absents :

Excusés : MERIGOT Sylvie

Pouvoirs : MERIGOT Sylvie à CHAZAL Michel

Secrétaire de Séance : MOREIRA CARNEIRO Emilie

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'une demande de participation au financement du voyage scolaire d'une élève du collège de Felletin résidant sur la commune de Néoux a été adressé à la commune par Mme Sandra Millet.

Mme Sandra Millet faisant partie du conseil municipal, sort de la pièce pour la délibération.

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, attribue la subvention suivante :

50€ à Mme Millet Sandra (parent de JALICON Julie) domiciliée 19 rue du Sabotier dans cette commune.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie Conforme

Le Maire,
Pascal MERIGOT

